

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 93.052

L'An mil neuf cent quatre vingt treize le 21 Juin à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

11 Juin 1993

DATE D'AFFICHAGE

11 Juin 1993

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints MM. BARON, BENOIT, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. RAULT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES :

M. TAP par M. BENOIT
Mme PARROU par M. HUGENDOBLER
M. MONNARD par Mme FONTAN
M. QUENTIN par Mme PELTIER

ABSENTS- EXCUSES :

MM. ALONSO - BARRIERE - LACOTTE -
MOULINEAU et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de subventions - Sociétés culturelles

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- *OUI l'exposé du Rapporteur,*
- *VU les crédits inscrits au Budget Primitif 1993,*
945.23/657 = 6 350 F
945.28/657 = 960 000 F

ST JEAN DE LUZ)

- Université Inter-Ages	26 000 F
- APRILHIS	30 000 F
- ARCANTE	16 000 F
- Association Paroissiale du Parc	15 000 F
- Culture et Bibliothèque pour Tous	2 500 F
- Groupe Photo du Pays Royannais	5 000 F
- L'Atelier	5 000 F
- OGEC Ste Marie/St Jean Baptiste	3 000 F
- Centre Musicamateur	21 000 F
- Foyer Socio-Educatif du Lycée de Cordouan (Plaquette des classes "Musique")	2 100 F
- Groupe Photo du Pays Royannais (Pour l'achat de cadres)	1 500 F
- Département Animation (Pour l'organisation de l'exposition photos à l'Eglise Notre Dame de ROYAN)	5 000 F
- Département Animation (Pour le Concert des Choeurs d'hommes du Pays Basque "OLDARRA" à l'Eglise Notre Dame de ROYAN le 26/06/93)	5 000 F
- Comite de Jumelage Section "Balingen" (Pour la venue d'un orchestre de BALINGEN lors de la Fête de la Musique)	5 000 F
5° - CREDIT RESERVE	77 900 F
TOTAL GENERAL	966 350 F

- D'imputer la dépense correspondante au Chapitre 945.23 et 28-Article 657 du Budget de l'exercice 1993.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 28 Juin 1993
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS